

HUMAN RIGHTS,  
DEMOCRACY  
AND THE RULE OF LAW

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

DROITS DE L'HOMME,  
DÉMOCRATIE  
ET ÉTAT DE DROIT

CAHAI CONSULTATION MULTIPARTITE

**Plan d'action**

# Plan d'action sur la consultation des parties prenantes

Développé sur la base de différents apports  
**(CAHAI-COG, CAHAI-PDG, Bureau)**

Une feuille de route pour la consultation multipartite

**Annexe I : Questionnaire**

**Annexe II : liste non exhaustive des parties prenantes**

**Annexe III : note pour le répondant**



# Feuille de route pour la consultation

**Objectif** : alimenter les travaux du CAHAI-LFG

**Calendrier** : Mise en œuvre en **mars-avril**, avec annonce dans les médias une semaine avant le début de l'action.

Collecte et analyse des réponses, préparation d'un rapport qui sera examiné par le CAHAI-COG : **Mai**

Présentation à la plénière en **juillet**

# Feuille de route pour la consultation



## Groupes cibles

Comme point de départ : Membres du CAHAI, observateurs, participants

Consultation internationale en ligne basée sur un questionnaire unique, ouvert aux représentants institutionnels (non aux individus).

En outre, une invitation a été lancée aux parties prenantes préalablement identifiées par le CAHAI-COG.



# Feuille de route pour la consultation

Les **consultations nationales** doivent être encouragées

Les États membres sont invités à faire connaître les consultations, mais c'est à eux de décider d'organiser ou non des consultations nationales.

Chaque État pourrait traduire l'enquête dans sa langue nationale.

Les résultats de toute consultation nationale seront communiqués au CAHA et publiés sur la page principale de la consultation, en plus des résultats de la consultation internationale.

# Feuille de route pour la consultation



## Questionnaire

- Travail approfondi de préparation par le CAHAI-PDG
- Questions fermées, questions ouvertes, questions à choix multiples et questions à échelle de type Likert.
- Pas de réponse évidente par oui ou par non
- Des questions ouvertes bien encadrées avec un nombre limité de mots pour la réponse.
- Possibilité de dire "sans opinion/ne sait pas".
- 50 questions, nécessitant environ 60 à 75 minutes pour être complétées

# Feuille de route pour la consultation



## Livrables finaux

- i) une compilation des réponses reçues à la consultation en ligne, étant entendu que cela doit être fait de manière neutre et non biaisée, sans ignorer ou réduire au silence les contributions reçues ;
- ii) un rapport final résumant les principales conclusions de la consultation, qui sera examiné par le CAHAI-COG et transmis à la plénière.

# Questionnaire

## Avertissement en matière de protection des données

*Les données personnelles collectées avec ce questionnaire sont gérées conformément au Règlement du Secrétaire Général du 17 avril 1989 instituant un système de protection des données pour les fichiers de données à caractère personnel au Conseil de l'Europe et à la Politique de gestion des données et de l'information de la DGAVDIT(2013)02 du Conseil de l'Europe.*

*En ma qualité de personne de contact pour les réponses fournies par ma délégation, je comprends que toutes les données, informations ou évaluations, y compris les données personnelles ou les informations confidentielles, que je fournis à l'enquête susmentionnée seront exclusivement utilisées par le Conseil de l'Europe dans le cadre des travaux entrepris par le CAHAI. J'accepte que toute information fournie soit utilisée à cette fin. Je comprends que les réponses originales fournies, contenant les données personnelles ci-dessus, seront supprimées par le secrétariat du CAHAI au plus tard le [DATE].*

*Je consens formellement à l'utilisation de mes données personnelles et de toute autre information que j'ai fournie comme décrit ci-dessus. Si je communique des données à caractère personnel ou des informations confidentielles concernant une autre personne, je confirme que j'ai obtenu l'autorisation de cette personne.*

*Pour toute demande relative à l'exercice de votre droit à la protection des données personnelles, veuillez contacter [dpo@coe.int](mailto:dpo@coe.int).*

*Pour toute question, veuillez contacter [secretariat.cahai@coe.int](mailto:secretariat.cahai@coe.int)*

### 1. Question de présélection de l'enquête :

- Votre État
- Institution : Nom de l'institution/organisme/entreprise
- Capacité personnelle : Votre catégorie socioprofessionnelle (en utilisant une liste existante)
- Votre groupe de partie prenante (gouvernement et administration publique / secteur des entreprises privées / société civile / communauté universitaire et scientifique / communauté technique Internet)

5 différents  
sections

I) Définition des systèmes d'IA

II) Opportunités et risques liés aux systèmes d'IA

III) Impact sur les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit

IV) Lacunes potentielles des instruments juridiques existant

V) Éléments d'un cadre juridique

VI) Politiques et mécanismes

# Liste des parties prenantes internationales

## ANNEXE II. Liste des acteurs internationaux

Cette liste non exhaustive est destinée à fournir au CAHAI des exemples des groupes de parties prenantes dont la consultation a été jugée importante.

### Régulateurs internationaux/ organisations intergouvernementales

Bureau du Secrétaire général des Nations unies - Groupe de haut niveau sur la coopération numérique  
Bureau du Secrétaire général des Nations unies - Global Pulse Initiative  
UNICRI - Centre pour l'intelligence artificielle et la robotique  
UNESCO  
Union internationale des télécommunications (UIT)  
UNICEF  
Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations unies (HCDH)  
Organisation internationale du travail (OIT)

Non exhaustive, destinée à fournir des exemples de parties prenantes à consulter.

# Note pour les répondants

## ANNEXE III. Note sur la consultation multipartite du CAHAI

### Pourquoi cette consultation ?

En 2020, le [comité ad hoc sur l'intelligence artificielle \(CAHAI\)](#) a réalisé une étude de faisabilité et a examiné attentivement les raisons pour lesquelles il est nécessaire aujourd'hui de disposer d'un cadre juridique adéquat pour protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit, à la lumière des nouveaux défis posés par les systèmes d'intelligence artificielle (IA), qui sont de plus en plus utilisés dans notre vie quotidienne et dans nos sociétés. En 2021, le CAHAI a entamé une réflexion sur les principaux éléments d'un tel cadre, qui sera basé sur les normes du Conseil de l'Europe en matière de droits de l'homme, de démocratie et de primauté du droit.

Le CAHAI a décidé qu'**une consultation multipartite aura lieu en 2021**, afin de recueillir les points de vue des acteurs institutionnels représentatifs (et non des particuliers) sur certaines questions clés soulevées par l'élaboration des éléments susmentionnés.

### Quel est l'objectif de la consultation ?

L'objectif de la consultation est d'**aider le groupe "Cadres juridiques" du CAHAI**, qui est chargé de préparer les principaux éléments de ce futur cadre juridique, à **éclairer ses choix** sur la base des commentaires qui seront recueillis lors de la consultation. En effet, les éléments couvriront des questions clés telles que les valeurs et les principes sur lesquels la conception, le développement et l'application de l'IA devraient être

Contexte de la consultation

Objectif de la consultation

Ce qui se passe à la fin de la consultation